

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Juin 2017

➤ FARAL MET LE TURBO SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE... DEPUIS 1932 !

En 1932, FARAL avait déjà senti que l'automobile allait prendre une place majeure dans notre société, une époque où les constructeurs ne se souciaient pas de la maintenance.

C'est sa **capacité d'anticipation et d'adaptation** qui a permis à FARAL de proposer un mode de **recyclage des pièces de moteur**, bien avant que l'état ne promulgue le décret n°2016-703 du 30 mai 2016 relatif à l'utilisation de pièces de rechange automobiles issues de l'économie circulaire, entré en application le 1er janvier 2017.

A la question : quelles sont les évolutions ressenties par FARAL depuis la mise en application du décret, **Monsieur HUNAUT, PDG de FARAL** répond : *"Nous ne pouvons pas dire qu'il y a du changement pour FARAL. L'enjeu est de savoir si les professionnels informent réellement la clientèle sur ce sujet, que lorsqu'ils en parlent, parlent-ils de la pièce d'occasion et de la pièce échange standard ? Cela prendra certainement du temps pour que l'opinion publique s'empare de cette obligation et donc de l'enjeu autour de l'économie circulaire, sauf si demain il y trouve un avantage, par exemple fiscal avec une TVA réduite sur les pièces issus de l'économie circulaire."*

➤ L'ÉCHANGE STANDARD, LA CINQUIÈME ROUE DU CARROSSE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Souvent méconnu voire incompris, l'échange standard est pourtant la **solution optimale pour la sécurité du consommateur et pour la bonne santé de son porte-monnaie**.

Le décret sur l'économie circulaire impose aux garagistes de proposer soit des pièces d'occasion, soit des échanges standards. Par échange standard il faut comprendre échange de la pièce défectueuse contre une pièce reconditionnée. C'est ce que Faral fait **depuis plus de 85 ans !!** En reconditionnant ces pièces, le reconstruteur propose aux consommateurs de réaliser un **gain économique**, et surtout **écologique !!** Et bien sûr de rouler en toute sécurité avec des pièces garanties au même titre que du neuf, contrairement à de simples pièces d'occasion.

➤ DES ÉCHANGES QUI CARBURENT !

Pour proposer ces pièces de réemploi, le réparateur automobile a une alternative plus sûre et plus qualitative que la pièce d'occasion : la pièce échange standard, et particulièrement la pièce échange standard FARAL. C'est la garantie d'avoir en échange d'une pièce défectueuse un modèle de qualité, parfaitement sécurisé et répondant aux exigences de la garantie constructeur, et qui correspond aux fortes mutations de notre économie, et attentes des consommateurs, à savoir une **consommation plus respectueuse des hommes et de l'environnement**.

Boite de vitesses, moteur, turbo, culasse... Des organes vitaux sur un véhicule, qui ont une seconde vie grâce à Faral !

➤ LA QUALITÉ FARAL, BREVETÉE ET APPROUVÉE

Par exemple sur les culasses, FARAL a développé un mode de rénovation original du circuit de refroidissement. Il stoppe le cycle de détérioration interne grâce à la pose d'un insert d'étanchéité. L'étanchéité est ensuite renforcée grâce à l'imprégnation de résine par polymérisation, une technologie de pointe. Ce procédé appliqué sur les culasses fait désormais l'objet d'un **brevet international**.

➤ MIEUX PILOTER SON BUDGET

Choisir l'échange standard, c'est opter pour un mode de consommation malin qui permet de faire des économies.

En 2016, le poste de dépense consacré à l'automobile a augmenté de 1,5% avec une dépense moyenne de 5883 euros (Sources ACA 2016). Nombreux sont les français qui se passeraient volontiers de ces "extras". Grâce à Faral, l'automobiliste va pouvoir réaliser une **économie moyenne de 20 à 40%**.

faral ➤ ➤ ➤

➤ LABELLISÉ VERT ECHANGE, FARAL S'ENGAGE POUR LE CONSOMMATEUR, ET AUSSI POUR L'ENVIRONNEMENT !

Economie des ressources précieuses en matières premières

Le **recyclage** des éléments principaux de l'organe usagé permet d'éviter la fourniture de matières premières : fonte, acier, aluminium.

Réduction des déchets

Les pièces réutilisables sont refaites, elles connaissent une **seconde jeunesse**. Avec 4 anciens moteurs, Faral fait en renaitre 3.

80% d'économies d'énergie

En rénovant des pièces usagées, **on économise plus de 80% de l'énergie nécessaire à la fabrication de pièces neuves**.

La production, l'affinage, la fusion, le moulage, le forgeage sont des procédés énergivores. La reconstruction en échange standard nécessite elle des usinages de précision peu consommateurs d'énergie.

Réduction des émissions polluantes

La pollution automobile pour l'essentiel provient de véhicules âgés et kilométrés. Remplacer un moteur fatigué par un moteur "échange standard" non polluant sur les véhicules âgés de plus de 5 ans contribuerait fortement à la **réduction des émissions polluantes d'origine automobile**.

Une rénovation respectueuse de l'environnement

Les produits "échange standard" rénovés en France respectent des **normes industrielles et écologiques**.

➤ FARAL EN QUELQUES MOTS ET QUELQUES CHIFFRES

Cette entreprise familiale française basée en Mayenne se compose aujourd'hui de **71 collaborateurs** qui partagent les mêmes valeurs : **coopération, respect d'autrui, courage, solidarité, prise d'initiative, goût de l'effort et convivialité**. Ce décret vient renforcer la passion et la conviction que d'autres modes de consommations sont possibles.

Chiffre d'affaires : 9.2 M€

71 personnes

Grâce à l'acier économisé (18200 T) pour la remise en état de moteurs, 2,6 Tour Eiffel auraient pu être construites !!

Dates clé

1932 : Création

1965 : Mise en place d'un vrai centre de production de moteur échange standard

1989 : Lancement de la production de moteur Diesel échange standard

2005 : Obtention d'un Brevet sur la reconstruction de culasse en échange standard

2006 : Lancement de la production de boîte de vitesses en échange standard

2009 : Création de l'atelier turbo et lancement de production de turbo en échange standard

2016 : Fournisseur officiel de CLAAS et mise en place d'une ligne de production de moteurs échange standard pour le marché européen

faral ➤ ➤ ➤